



FORMATION TELEPAC

Mars 2020 – DAAF

INTRODUCTION

TelePAC c'est quoi ?

- Fait partie du « Système intégré de gestion et de contrôle » (**SIGC**) exigé par l'UE à tous les états membres pour les aides PAC
- Outil unique de demande de plus de **7 milliards d'euros** d'aides PAC en France
- 320 000 demandeurs
- Développé par l'organisme payeur : l'ASP

Pas d'aides sans DS...

- Les aides qui sont obligatoirement demandées via une DS sous telePAC
 - ICHN
 - MAEC/BIO/agroforesterie
 - À compter de 2018 : l'ATCL (= POSEI Canne)
- Les aides qui exigent d'avoir au préalable fait une DS sous telePAC :
 - POSEI (Banane, Rhum, végétal)
 - Replantations FEADER
 - AGP
 - Calamités

Le devenir d'un dossier DS

